Le Chef du Département politique, G. Motta, au Chef de la Division des Affaires étrangères du Département politique, M. de Stoutz

L

Vulpera, 18 juillet 1935

En deux paquets distincts je vous envoie les premiers dossiers¹ concernant l'affaire Colombi. Veuillez en prendre ou en faire prendre connaissance et les renvoyer ensuite à M. le Conseiller d'Etat Celio. Le renvoi peut attendre quelques jours. Le Parquet fédéral a également reçu le dossier.

Le dossier démontre:

- 1º La traîtrise de Colombi;
- 2º La connivence de certaines autorités italiennes;
- 3° Que l'*Adula* est soutenue avec des fonds italiens, je dois même dire des fonds officiels ou semi-officiels.
 - L'Adula devra être supprimée; le peuple tessinois applaudira à cet acte.

Mais il faudra intervenir à Rome *très sérieusement*². Vous connaissez ma pensée intime. *Je n'ai pas de confiance*. Il faudra parler *haut* et *fort*, non pas pour le public, mais pour qui de droit.

Mi faccio un dovere d'inviarle un primo saggio dello spoglio della corrispondenza perquisita in casa Colombi Emilio. E'ormai dimostrato che «l'italianità» non è che un paravento e una maschera che nasconde l'irredentismo. Questi signori non osano prospettarlo brutalmente per non remorarne l'avvento. Anche è dimostrato che l'Adula vive di fondi impuri, v[ale] a d[ire] stranieri e che non provengono solo dalla cassa della Dante Alighieri.

Ed è dimostrato ancora che l'attività del Colombi ha un substrato spionistico e denigratorio di cose e di uomini nostri.

Copia di questi primi risultati dell'inchiesta l'ho inviata oggi al Procuratore pubblico federale. S'Ella, con tutto suo comodo, vorrà ritornarmi il materiale oggi inviatole mi farà piacere.

2. Mots soulignés à trois reprises par Motta.



^{1.} Le 16 juillet, ces dossiers ont été envoyés par le conseiller d'Etat tessinois E. Celio à G. Motta, avec ces mots d'accompagnement: